

Temps libre

Mot de la présidente



L'heure est à la lecture et pas n'importe laquelle. Il s'agit de la cinquante cinquième édition de Temps libre qui continue à offrir aux retraités de l'UQAC une revue intéressante et divertissante. Je tiens d'abord à remercier tous ceux qui contribuent, par leurs efforts, à assurer son rayonnement.

Depuis sa dernière parution en avril 2025, l'Assemblée générale a renouvelé le mandat de deux membres du Conseil d'administration, celui de Pierre Cousineau et le mien; elle a également confirmé le mandat de Claire Guimond qui était jusque là par intérim, et elle a accueilli un nouvel élu, Romain Gagnon. Bienvenue!

L'assemblée a pu également discuter de la perte de l'adresse courriel reliée à l'UQAC. Cette question ayant fait l'objet de spéculations depuis plusieurs années, elle sera résolue en toute collaboration avec l'UQAC.

Au vu et au su de ce qui s'est passé, serait-ce ambitieux de vouloir négocier un protocole d'entente qui reflète nos valeurs et nos attentes? Nous en discuterons dans les prochains mois.

Les enjeux de la prochaine année? Le recrutement et la rétention. Bien qu'ayant accru le nombre de nos

membres, nous en avons perdus également. Quoique la balance soit en notre faveur, il faut trouver de nouvelles pistes pour accroître notre visibilité et notre membership.

Enfin, la hausse de la cotisation n'a pas refroidi l'ardeur des retraités. Il faut de rappeler que celle-ci est importante pour maintenir nos acquis.

Au nom des membres du Conseil d'administration, je vous souhaite une belle année et bonne lecture!


Pauline Riverin, présidente

SOMMAIRE

Mot de la présidente	1
Votre Conseil d'administration	2
Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle	3
Mot du Recteur	8
Mot du Vice-recteur	9
Recension de livre de Jean-Guy Hudon	11
Mots croisés par M. Robert Loiselle	17
Trump et la remise en question radicale du monde.	18
350 km entre mer et montagnes sur l'Îles de Baffin.	19
Changements climatiques, ressources en eau et perspectives futures.	20
Les granges-étables à toit brisé tiendront-elles le coup?	21
L'arbre sur le campus de l'UQAC : son introduction et sa place dans le paysage.	23
L'UQAC au fil du temps	26
Le pickleball vous connaissez?	27
Nos disparus	28

Visitez régulièrement notre site internet
<http://www.uqac.ca/aruqac>

TEMPS LIBRE

Bulletin de liaison de l'ARUQAC
Association des retraités de l'UQAC
555, boulevard de l'Université,
Chicoutimi (Québec), Canada G7H 2B1
Téléphone : 418 545-5011, poste 5530
Courriel : aruqac@uqac.ca
Local : H4-1520

Temps libre est publié deux fois l'an

♦ Recherche

Jean-François Moreau

♦ Collaborateurs

Pierre A. Cousineau, Majella J. Gauthier,
Claire Guimond, Jean-Guy Hudon,
Robert Loiselle, Alain Rouleau

♦ Correcteurs

Robert Loiselle et Jean-François Moreau

♦ Mise en page / infographie

Aglaé Gagnon

♦ Impression

Service des immeubles et équipements de l'UQAC
(reprographie)

♦ Dépôt légal

♦ Bibliothèque nationale du Québec

♦ Bibliothèque nationale du Canada

♦ ISSN 1911-0898

Les articles sont publiés tels qu'écrits par leur auteur

VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Pauline Riverin

Présidente

Romain Gagnon

Vice-président

Pierre Dostie

Trésorier

Pierre Cousineau

Secrétaire

Claire Guimond

Directrice du comité de solidarité

Pierre Camirand

Directeur du comité des activités sociales

Jean-François Moreau

Directeur du comité des communications

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION DES RETRAITÉS DE L'UQAC (ARUQAC) TENUE À L'AUBERGE DU PARASOL LE 10 SEPTEMBRE 2025

ÉTAIENT PRÉSENTS (20) :

Michel Bergeron, Pierre Camirand, Pierre Cousineau, Jean Désy, Pierre Dostie, Lise Gagnon, Romain Gagnon, Majella Gauthier, Denise Girard, Jayanta Guha, Claire Guimond, Ghislain Laflamme, Jean-Denis Laprise, Françoise Lange, Gilles Lemieux, Pierre Lincourt, Robert Loiselle, Pierre Mercier, Jean-François Moreau, Pauline Riverin et Nicole Tremblay.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA RÉUNION

La présidente constate le quorum et déclare la réunion ouverte à 10h05. Elle souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le secrétaire fait lecture de l'ordre du jour. Il informe les membres de l'assemblée que le point « varia » restera ouvert.

Proposition pour l'adoption de l'ordre du jour.

Jean-François Moreau propose l'adoption de l'ordre du jour.

Pierre Lincourt appuie la proposition.

Proposition adoptée à l'unanimité.

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 SEPTEMBRE 2024

Le secrétaire fait la lecture du procès-verbal. Il rapporte une omission et une inexactitude au point 9 « Élection » et présente les correctifs apportés.

Proposition pour l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 14 septembre 2024

Ghislain Laflamme propose d'approuver le procès-verbal.

Majella Gauthier appuie la proposition.

Proposition adoptée à l'unanimité.

4. AFFAIRES EN DÉCOULANT

Le secrétaire et la présidente reviennent brièvement sur divers points. Aucune discussion ne suit.

5. RAPPORT DU PRÉSIDENT

Pauline Riverin présente son rapport annuel. Elle fait le survol des activités tenues au cours de l'année.

Une première rencontre a eu lieu au printemps dernier avec Pierre-Oliver Dionne de la FUQAC. Elle mentionne qu'un rapprochement avec le FUQAC est en cours puisque l'ARUQAC et la FUQAC partagent des intérêts communs. Une seconde réunion est à planifier. Un des intérêts de la FUQAC est d'avoir des bénévoles pour certaines de ses activités.

Il y a eu un rapprochement aussi avec l'AFRUQ à la suite d'une rencontre avec la directrice. Il y a eu des échanges d'informations forts intéressants puisque nous avons des problématiques communes : participation parfois anémique aux activités, le dossier des assurances, les avantages du membership, etc. Il y aurait lieu de resserrer les liens avec les

associations des autres constituantes. La collaboration est à poursuivre, notamment pour mieux documenter les liens plus formels qu'ont plusieurs associations de retraités avec leur université. Ceci serait utile pour nous qui n'avons qu'un protocole avec l'UQAC, lequel est relativement vague sur plusieurs points.

La présidente rapporte que nos efforts de recrutement ont donné des résultats puisqu'il y a eu une augmentation du nombre de membres actifs pour 2025.

L'ASSEMBLÉE PREND ACTE DU DIT RAPPORT.

6. RAPPORT DU TRÉSORIER

Pierre Dostie fait lecture des états financiers de l'ARUQAC. Il présente et commente les diverses rubriques des états financiers. Globalement :

En caisse le 1^{er} septembre 2025 : 1921,50\$.

Les revenus étaient de 5692,31\$, pour un total de 7613,81\$.

Les dépenses étaient de 3199,40\$, pour un surplus de 2492,91\$.

Il souligne que l'augmentation du nombre de membres actifs, l'augmentation des cotisations, l'augmentation de la contribution du SCCCUQAC et l'absence de quelques activités dans les dépenses ont permis de dégager un surplus plutôt que d'enregistrer un déficit comme aux cours des dernières années. Il mentionne aussi que nous devrions poursuivre nos efforts de recrutement puisque quelques membres actifs l'an passé n'ont pas renouvelé leur participation cette année. Enfin, il mentionne un problème récurrent avec la poste. Il y a régulièrement du courrier qui est livré avec un retard significatif, parfois jusqu'à un an. Pour cette raison, l'ARUQAC favorisera un paiement de la cotisation via notre site web et par « Interac ».

La présidente félicite le trésorier pour son excellent travail.

Proposition pour approuver les états financiers

Robert Loiselle propose d'approuver les états financiers présentés par Pierre Dostie.

Pierre Mercier appuie la proposition.

Proposition adoptée à l'unanimité.

7. LE JOURNAL TEMPS LIBRE

Jean-François Moreau mentionne que le prochain numéro devrait être envoyé à la fin septembre ou au début d'octobre. Il fait un survol des éléments déjà en place et mentionne notamment l'ajout de nouvelles rubriques.

Pierre Lincourt présente sa nouvelle rubrique sur les événements historiques de l'UQAC. Il demande aux membres de lui faire des suggestions de thèmes à aborder pour les prochains numéros de Temps libre.

L'ASSEMBLÉE PREND ACTE DU RAPPORT DE JEAN-FRANÇOIS MOREAU

8. PROJETS D'ACTIVITÉS POUR 2024-2025

Le secrétaire énumère les diverses activités qui auront lieu au cours de l'année 2025-2026. Il y aura reconduction des activités régulières, comme les déjeuners-causeries, le party de Noël et les ateliers d'anglais. La sortie de printemps n'a pas eu lieu l'année passée, mais nous prévoyons en faire une cette année. Comme nouvelle activité, il y a eu démarrage d'un groupe de discussion-lecture et nous désirons poursuivre l'expérience cette année. Nous sommes aussi ouverts à toutes suggestions pour d'autres activités permettant de resserrer / maintenir des liens entre les retraités de l'UQAC.

Majella Gauthier propose une visite d'un vignoble local pour la prochaine sortie du printemps. Ce sera à examiner au printemps prochain.

Les ateliers d'anglais se poursuivent. Robert Loiselle fait un bref état de la situation pour les membres de l'assemblée.

9. ÉLECTIONS

La présidente demande à Pierre Lincourt s'il veut agir en tant que président d'élection. Ce dernier accepte. Pierre Cousineau sera secrétaire d'élection.

Pauline Riverin et Pierre Cousineau terminent leur mandat de deux ans.

Luc Boudreault a donné sa démission l'hiver dernier et le CA l'a remplacé par Claire Guimond. Le poste de Luc Boudreault est donc à combler.

Pierre Deschênes ne désire pas poursuivre son mandat au CA. Son poste est donc à combler.

Pierre Lincourt demande aux gens en fin de mandat s'ils veulent continuer à faire partie du CA. Pauline Riverin et Pierre Cousineau répondent par l'affirmatif. Claire Guimond désire poursuivre son implication.

Il reste donc une place de libre au CA.

Pierre Lincourt prend ensuite les propositions de candidature pour les postes à combler provenant de la salle.

Ghislain Laflamme propose Pauline Riverin, appuyé par Claire Guimond.

Robert Loisel propose Majella Gauthier, appuyé par Pauline Riverin.

Pierre Cousineau propose Romain Gagnon, appuyée par Claire Guimond.

Pierre Dostie propose Claire Guimond, appuyé par Pauline Riverin.

Majella Gauthier propose Gilles Lemieux, appuyé par Pierre Dostie.

Pierre Dostie propose Pierre Cousineau, appuyé par Claire Guimond.

Pierre Lincourt vérifie les disponibilités des membres proposés. Pauline Riverin, Pierre Cousineau et Claire Guimond acceptent de faire partie du prochain CA. Majella Gauthier et Gilles Lemieux déclinent la proposition. Romain Gagnon accepte. Comme il y a quatre postes à combler et qu'il n'y a que quatre personnes qui acceptent, ces personnes sont élues par acclamation. On applaudit les membres du nouveau Conseil d'administration.

10. ADRESSES DE COURRIEL UQAC

La présidente fait rapport d'une rencontre qu'elle a eu en compagnie de Pierre Cousineau et Pierre Dostie avec la directrice du STI, madame Annie Fournier, et la directrice par intérim du Service des communications, Madame Marie-France Audet.

Madame Fournier mentionne que c'est la volonté du STI de réduire le nombre d'adresses de courriel qui doivent être gérées par son service. Il y a déjà eu une réduction des adresses de courriel des anciens étudiants. Elle désire réduire le nombre des adresses de courriel du personnel retraité. Elle rapporte qu'il y a 400 adresses de retraités, mais seulement 190 qui sont actives. Elle souligne que l'UQAC opère dans l'environnement infonuagique Office 365 et qu'un détenteur d'adresse de courriel a accès à l'infonuagique de cet environnement. Or, cela représente un coût annuel de 100 \$ par personne. De plus, une adresse de courriel peut servir à créer des problèmes de sécurité informatique. L'UQAC a adopté de nouvelles politiques dans son manuel de gestion pour donner suite à des directives du gouvernement du Québec. Depuis le 1^{er} janvier 2025, tous les nouveaux retraités doivent utiliser une adresse de courriel personnelle plutôt que celle de l'UQAC. Elle désirerait que la majorité des retraités utilisant encore l'adresse de courriel de l'UQAC aient migrer vers une adresse personnelle d'ici la fin de l'année civile actuelle. Elle a mentionné que son service pourra accompagner les personnes qui rencontrent des difficultés à migrer vers une nouvelle adresse et leur donnera des délais de grâce pour le faire. Elle pourra faciliter l'abonnement à l'infolettre de l'UQAC aux retraités. Une aide à l'ARUQAC sera maintenue.

La présidente rapporte ensuite une consultation qu'elle a eu auprès des associations de retraitées des autres constituantes. La situation de l'UQAC semble unique. Ce point avait été présenté à madame Fournier qui semblait surprise de l'entendre. Elle s'engageait à vérifier auprès de ses collègues des autres constituantes. Dans un courriel récent, elle rapporte que l'UQO procédera d'ici la fin de l'année 2025 à la désactivation des comptes courriels des employés retraités.

Pierre Cousineau présente les deux politiques du manuel de gestion d'intérêt.

- (1) Dans la Directive relative à la gestion des comptes de courriel, au point 2.1.2 Les responsabilités de la personne détentrice du compte de courriel, la phrase importante est la suivante : Utiliser la boîte courriel à des fins professionnelles, de recherche, d'enseignement ou d'étude uniquement. Cela signifie que tout le personnel de l'UQAC ne devrait pas utiliser une adresse de l'UQAC à des fins personnelles, comme pour une banque ou pour des abonnements à des services externes à l'UQAC.
- (2) Dans la directive relative à l'utilisation des outils infonuagiques Microsoft 365, au point 3.1 Droits d'accès des employés, les phrases importantes sont les suivantes : *Le droit d'accès d'un employé est maintenu 90 jours à la suite de la date officielle de sa retraite. Les données individuelles de la personne utilisatrice entreposées sur la plateforme sont supprimées dès le retrait du droit d'accès. L'accès aux données administratives est entièrement suspendu. Ceci incluant le courriel et l'ensemble des outils Microsoft 365 utilisés avec l'identifiant. Tout le point 3.2 Droit d'accès du personnel enseignant est important : En cas de cessation d'emploi, à l'exception de la retraite, les accès sont immédiatement suspendus à la date effective de départ. Les données individuelles de la personne utilisatrice sont supprimées après 90 jours. Ceci incluant le courriel et l'ensemble des outils Microsoft 365 utilisés avec l'identifiant.*

À la retraite, lorsque des activités d'enseignement ou de recherches sont maintenues avec l'UQAC, l'accès à la plateforme peut être conservé et doit être révisé périodiquement.

Il est de la responsabilité de la personne utilisatrice d'effectuer une sauvegarde de ses données personnelles avant l'expiration de son droit d'accès.

Le titre de professeur émérite est donné à vie et pour cette raison les personnes qui ont ce titre pourront conserver une adresse de courriel UQAC. Le titre de professeur associé est accordé sur recommandation d'une assemblée départementale pour une durée normalement de trois ans et peut être renouvelé périodiquement. Toutefois, il serait important de valider que l'adresse UQAC est bien utilisée uniquement à des fins en liens avec la mission de l'UQAC.

Enfin, Pierre Cousineau mentionne que, selon lui, des organisations comme l'ARUQAC et MAGEUQAC utilisent des adresses de courriel de l'UQAC, mais n'apparaissent pas nommément dans ces politiques. Ceci devrait être corrigé.

Pierre Dostie mentionne l'importance pour l'ARUQAC d'avoir une adresse de courriel UQAC. Ceci permet de gérer la liste de diffusion des membres, laquelle permet de maintenir un lien entre les retraités et entre ceux-ci et l'UQAC.

Pour donner suite à une question, Romain Gagnon, qui est un tout nouveau retraité, rapporte que personne à l'UQAC ne l'avait informé de la perte de son adresse UQAC et que celle-ci avait été désactivé dès sa retraite. Après avoir contacté le STI, elle a été réactivée. Il rappelle qu'initialement l'UQAC avait affirmé que les retraités pourraient conserver leur adresse de courriel de l'UQAC. Cependant, il souligne que l'aide apportée à certains retraités peu au fait des avancées technologiques récentes, de l'ajout de diverses mesures de sécurité et qui ont souvent un vieil ordinateur utilisant de vieilles versions de logiciels est très énergivore pour le personnel du STI.

Gilles Lemieux, qui est professeur émérite souligne l'importance pour lui de conserver une adresse de courriel UQAC.

Pierre Lincourt souligne qu'il est important de transmettre la bonne information aux membres de l'ARUQAC.

Jean-Denis Laprise souligne quant à lui que les contraintes du gouvernement du Québec s'appliquent aux constituantes de l'UQ. Il considère que nous devrions nous plier aux politiques de l'UQAC, notamment de ne plus utiliser l'adresse de courriel de l'UQAC à des fins personnelles, ce qu'il est présentement en train de faire. Cependant, l'ARUQAC et des membres du CA devraient obtenir une adresse générique, par exemple : **président_ARUQAC@uqac.ca**.

La discussion se poursuit. Il en ressort que le CA devrait poursuivre la discussion avec le STI. Notamment, sur la question des adresses génériques et comment bonifier les liens entre les retraités et les activités offertes par leurs programmes, services et directions qui n'apparaissent pas dans l'infolettre. Cependant, il n'y a pas lieu de mettre trop d'effort sur le maintien des adresses de courriel puisqu'il y a d'autres dossiers importants à aborder avec la direction de l'UQAC.

11. RAPPORT DU COMITÉ DE LA SOLIDARITÉ

Claire Guimond fait rapport. Elle rappelle qu'elle remplace Luc Boudreault depuis l'hiver dernier. Elle mentionne qu'elle a effectué cinq visites à des salons funéraires et qu'elle a envoyé des messages pour divers décès, lorsqu'elle en était informée.

L'ASSEMBLÉE PREND ACTE DU RAPPORT DE CLAIRE GUIMOND

12. VARIA

12.1 Diffusion des conférences des déjeuners causeries

Pierre Cousineau rapporte que les membres du CA examineront sous peu la possibilité de diffuser, par internet, les présentations des déjeuners-causeries afin d'aller chercher des membres qui ne peuvent se déplacer. Il souligne qu'il y a diverses activités offertes simultanément en présentiel et en virtuel à l'UQAC.

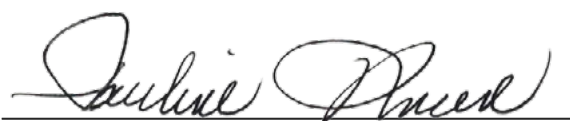
Une discussion suit et on conclut qu'un test mériterait d'être fait. Les membres seront tenus informés de la décision du CA.

12.2 RSM

Le présent point est ajouté à la demande de Jayanta Guha. Celui-ci désire remercier officiellement l'ARUQAC pour avoir rediffusé les avis de convocation aux rencontres de Regard sur le monde, ce qui a permis d'avoir un auditoire suffisant pour que cette activité qu'il avait initiée soit maintenue par la ville avec une implication de membres de l'UQAC. Il appui donc l'idée de maintenir une adresse de courriel pour l'ARUQAC.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée annuelle est levée à 11 h 55.



Pauline Riverin, présidente



Pierre A. Cousineau, secrétaire

ET PUIS, APRÈS QUATRE ANS COMME RECTEUR À L'UQAC

Lors du déjeuner-conférence de la Fondation de l'UQAC (FUQAC) le 19 septembre dernier, j'ai pu prendre la parole auprès d'une vingtaine de personnes en présence et à distance pour dresser une sorte de bilan de mes quatre premières années comme chef d'établissement à l'UQAC. Ce fut pour moi l'occasion de partager ce que suppose une première année dans un nouveau poste de recteur. D'abord, il y a les chaussures des anciens recteurs et de l'ancienne rectrice à essayer pour finir par adopter par la suite les siennes. Ensuite, j'ai eu à m'intégrer dans une nouvelle ville et une belle grande région à proximité de la nature qui plaît bien au biologiste en moi. Il y a également l'adaptation à la culture et à l'histoire de l'UQAC comme j'arrivais de l'Université du Québec à Trois-Rivières. J'ai donc pu tracer un premier bilan (2021-2025) de certains enjeux rencontrés et défis relevés au cours de la période. Je me suis permis également de mettre en exergue ma vision présentée en 2021 lors du processus de recrutement.

Parmi nos bons coups dont je suis particulièrement fier, il y a certainement le retour en force du sport universitaire, les nombreuses initiatives en développement durable, le soutien à la recherche et la création de même que la mise en place de chaires en enseignement et bien évidemment, la signature de protocoles et mon implication grandissante dans le Programme de dons majeurs de la FUQAC.

Par la suite, j'ai pu partager quelques éléments de perspectives et des vœux pour le futur de notre université. À ce propos, disons que 2026 sera une grosse année pour l'institution où plusieurs activités se dérouleront et apporteront leur lot de retombées. Je pense par exemple à Savoir Affaire Aluminium (mai), au Forum national sur la réconciliation (juin), aux Journées de la relève scientifique de l'ACFAS (octobre 2026) et j'en passe.

Les enjeux budgétaires, la notoriété, l'internationalisation, le développement de programmes de l'UQAC, notamment en santé, figurent parmi les défis des prochaines années. Ajoutons également la consolidation et le développement de nos trois autres campus du côté de Sept-Îles et du côté de l'École des arts numériques, de l'animation et du design (NAD-UQAC) à Montréal et Sherbrooke.

J'ai pu terminer mon intervention en lançant un défi à l'auditoire de même qu'à l'ensemble des amis et amies de la Fondation : le ministère de l'Enseignement Supérieur (MES) invite les universités à mettre en place des campagnes de financement destinées à faire croître de 8 %, chaque année, les dons en espèces des individus et des entreprises aux fonds de dotation et aux fondations universitaires.

C'est ensemble que nous réussirons à consolider nos activités et à en déployer de nouvelles afin de remplir pleinement notre mission universitaire. L'UQAC, une université bien implantée dans sa région, avec du talent et un rayonnement international.



Ghislain Samson, Ph. D.
Le recteur

C'est avec une profonde reconnaissance que je m'adresse à vous, membres de l'ARUQAC, qui avez contribué à faire de l'UQAC une université en région pleinement ancrée dans son territoire, engagée dans la formation, la transmission et le développement des savoirs. Grâce à vous, notre université contribue plus que jamais au développement de notre région, et son rayonnement dépasse largement ses frontières.

Le vice-rectorat aux études, à la formation et à la réussite (VREFR) s'inscrit dans cette continuité. L'expression « des nains sur les épaules des géants » (*nanos gigantum umeris insidentes*), apparue au XII^e siècle, illustre bien cette idée : notre capacité à aller plus loin repose sur l'héritage de celles et de ceux qui nous ont précédés. Cet esprit de filiation, à la fois intellectuel et humain, guide encore aujourd'hui nos actions.

Le VREFR regroupe plusieurs secteurs névralgiques de l'université : le Décanat des études, le Décanat du développement académique et départemental, les Services aux étudiants, le Bureau de l'international, le Centre des Premières Nations Nikanite, la Formation continue et le Bureau du registraire. Ensemble, ces unités soutiennent une expérience universitaire axée sur l'épanouissement personnel et professionnel, la santé durable — notamment par la valorisation de l'apprentissage tout au long de la vie, principe structurant de notre engagement — et un fort sentiment d'appartenance. Elles accompagnent la réussite des personnes étudiantes et enseignantes — professeures, professeurs, chargées et chargés de cours — en valorisant la diversité des parcours et en soutenant leur développement.

Notre communauté est aujourd'hui plus diversifiée que jamais : étudiants et étudiantes internationaux, athlètes, parents, autochtones, personnes de première génération, membres de la communauté LGBTQ+. Cette pluralité constitue une richesse. Il en va de même pour notre corps professoral, dont plus de 30 % provient de l'international. Cette diversité des profils contribue à créer un environnement d'apprentissage vivant, ouvert et innovant.

Avec plus de 260 professeures et professeurs et 500 chargées et chargés de cours, nous pouvons compter sur une communauté enseignante engagée. Nous avons à cœur de la soutenir, de la reconnaître à sa juste valeur et de l'accompagner de manière proximale, notamment par l'intermédiaire du Carrefour de l'enseignement et de l'apprentissage, du programme de chaires de leadership en enseignement, le Centre de valorisation du français, ou encore de formations sur mesure en gestion académique. Nous veillons également à demeurer un vice-rectorat accessible, présent et à l'écoute des réalités du personnel enseignant.

Portés par la planification stratégique institutionnelle 2025–2030 et celle du VREFR, nous structurons nos actions autour de quatre grands enjeux :

1. La qualité de vie et l'expérience universitaire;
2. Les conditions propices à la réussite du projet d'études;
3. Des programmes de formation alignés sur les besoins des personnes et des milieux;
4. Une gestion intégrée et cohérente des structures académiques.

Ces axes prennent forme à travers des gestes concrets : politiques institutionnelles sur la santé mentale, les modalités d'enseignement, la liberté académique, le sport d'excellence et l'intelligence artificielle; valorisation de la reconnaissance des acquis et des compétences; création de l'Université du troisième âge; mise sur pied du Centre de valorisation du français; ainsi que diverses initiatives de soutien et de valorisation de la réussite et de l'engagement étudiant déployées tout au long de l'année.

Le sport d'excellence, porté par les Inuks, insuffle aussi une énergie mobilisatrice. Il contribue de façon tangible à la persévérance, au rayonnement de notre université et à l'identité collective de notre communauté.

Au cours de la prochaine année, plusieurs chantiers stratégiques guideront notre action : le déploiement de la stratégie d'internationalisation — *une université de proximité*,

un impact sans frontières —, la reconfiguration du Centre des Premières Nations Nikanite pour soutenir l'auto-détermination et le dialogue renouvelé, la mise en place du nouveau Décanat du développement académique et départemental, ainsi que le développement de nouveaux programmes d'études en lien avec les besoins régionaux, notamment en santé et en droit, et en cohérence avec les territoires que nous desservons au Saguenay–Lac-Saint-Jean, sur la Côte-Nord et à Montréal. Également, notre écosystème académique évolue pour gagner en cohérence, en adaptabilité et en impact.

Nous contribuerons également à plusieurs événements d'envergure : le Forum universitaire sur la réconciliation (10^e édition) en juin 2026, les Journées de la relève en recherche de l'ACFAS en octobre 2026 et l'Expo-sciences autochtone prévue en 2027.

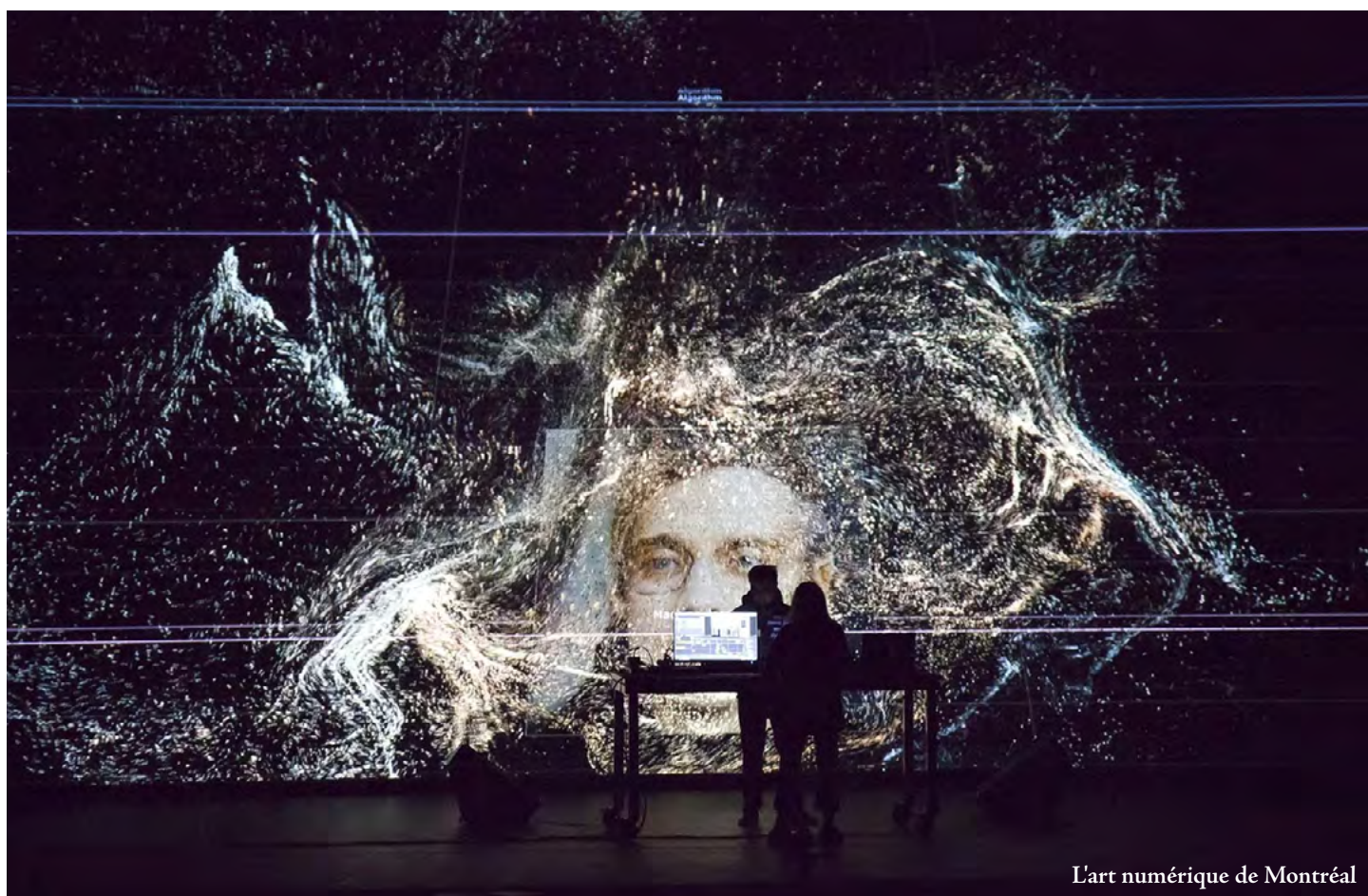
L'UQAC demeure une université en région ambitieuse et engagée, actrice du développement du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord et de l'écosystème de

création 3D et d'art numérique au cœur de Montréal, avec une portée qui dépasse les frontières du territoire.

À vous, retraitées et retraités de notre institution, j'adresse ma plus sincère gratitude. C'est grâce à votre engagement que nous pouvons poursuivre, aujourd'hui, ce projet collectif en nous appuyant sur les valeurs qui nous rassemblent : l'engagement, l'intégrité, l'audace et la considération.



Étienne Hébert
Vice-recteur aux études,
à la formation et à la réussite



L'art numérique de Montréal

Noël Audet

QUAND LA VOILE FASEILLE

Éditions Hurtubise HMH,
Ville LaSalle, 1980,
313 p.; 11,95\$



Jean-Guy Hudon

Professeur émérite Université
du Québec à Chicoutimi

Photo : Denis Blackburn



Avec une juvénile ardeur, à 80 ans (!), je me suis donné récemment le plaisir de publier pour mes enfants et petits-enfants un florilège de mes chroniques littéraires concernant des livres importants à mes yeux, pour diverses raisons, et publiées au cours des dernières décennies⁽¹⁾. Parmi les neuf catégories d'écrits établies pour ce projet, il en est une, la huitième, intitulée « Lectures de détente », qui réunit des recensions d'œuvres dont la joyeuse diégèse repose en quelque sorte des lectures sérieuses, plus nombreuses, qui précèdent (je souligne). *Quand la voile faseille* (1980) de l'auteur Noël Audet (1938-2005) n'apparaît pas dans cette catégorie mais il en aurait tout naturellement fait partie si, après l'avoir lu, j'en avais rédigé à l'époque un compte rendu, car le texte partage la même divertissante et stimulante tonalité.

Noël Audet est né à Maria en Gaspésie. Il a laissé plusieurs recueils de nouvelles, d'essais, de poésie et de romans. On lui doit en particulier *L'Ombre de l'épervier* (1988), son best-seller, très connu dans sa version télévisuelle de quarante-cinq minutes scénarisée par Guy Fournier et Robert Favreau et présentée en deux saisons à Radio-Canada, en 1998 et 2000. Quarante-cinq ans après la publication de *Quand la voile faseille*, je ne

résiste pas à l'envie de vous présenter ce morceau littéraire de choix que je viens de relire avec grande délectation. Ce faisant, je me confirmais une fois de plus la véracité de l'axiome du théoricien et romancier français Jean Ricardou qui disait en 1978 : « N'a pas lu qui n'a pas relu », une formule que l'écrivain québécois Jacques Poulin reprenait à son compte, en 1984, dans la bouche de son personnage de la Grande Sauterelle, dans son « road novel » *Volkswagen Blues*.

Présenté sous l'étiquette « récit(s) », *Quand la voile faseille* se rattache à un genre autobiographique à teinte romancée (sans doute), accompagné de dates et de faits publics avérés, de sorte que, par recoupements, il n'est

¹⁾ Intitulé *Devoir(s) de lecture* (Québec, Éditions Huit, 2025, 370 p.), ce florilège comprend 67 textes au total. La mise à jour du site Internet des Éditions Huit se fera lors de la rentrée.

pas déraisonnable de voir l'auteur derrière la figure de Normand Landry, le narrateur. Nés tous les deux en 1938, ils ont en commun plusieurs faits biographiques. Quoiqu'il en soit, la chose est secondaire. Tout, ou presque, se passe sous le signe de la bonne humeur et de la détente, sans pression ni urgence autre que celle de suivre, dit Normand, «ma pente naturelle vers l'optimisme» (p. 47).

Le premier des quatre chapitres de *Quand la voile fassille* est consacré principalement au très coloré personnage d'Arsène L., l'oncle de Normand. La mémoire souriante du narrateur retrace le mariage, «un samedi de décembre 1936» (p. 34), de ce proche parent avec Graziella, une jeune fille aux yeux vairons, qui louche et qui est la sœur de la belle Laurette, dont l'un des appâts, remarqué par Arsène qui l'aurait préférée comme épouse, est «l'envergure de [l]a poitrine» (p. 99) : «Des yeux! des seins! une taille! des jambes! un esprit!», notait-il déjà au début du récit (p. 22). Engagé comme bedeau par le curé Paradis de Bonaventure, puis congédié par le même, l'oncle Arsène prend le parti de «fonder la première taverne officielle illégale de la Gaspésie» (p. 55). Il y offre par surcroît des spectacles de stripteaseuse et fait office de bootlegger aux îles Saint-Pierre-et-Miquelon pour s'approvisionner en alcool. Des événements tragiques sont aussi racontés, avec un sérieux qui n'exclut pas pour autant toute trace d'humour; tel le décès de Graziella, atteinte du cancer, «qui a levé les pattes la première» (p. 76), avant son mari Arsène qui fera volontairement «le grand saut [...] dans sa vieille mer», en sachant qu'«il ne savait pas nager» : l'Église refusera de l'ensevelir en «terre bénie» (pp. 79s.), en 1959.

Avec un sourire entraînant, le deuxième chapitre convoque plusieurs autres membres de la communauté gaspésienne. Par exemple Jules Landry, père des précédentes Graziella et Laurette, son fils Claude, mort noyé en 1928, son épouse Jacqueline, décédée elle aussi du cancer, son frère Henri, l'oncle Jean, l'idiot du village Philibert du Loup... Pour les faits et gestes de tous ces gens, on consigne quantité d'anecdotes et de coutumes familiales, sociales et paroissiales, comme la bénédiction du jour de l'an par le grand-père Guillaume, avec ses festivités musicales et ses abondantes libations, comme aussi le jeu des assemblées politiques contradictoires, la «réserve électorale» de gin de Frédéric (p. 210), la donation conclue entre celui-ci et son père Ernest-Nicolas,

ainsi que Frédéric le fera à son tour avec son propre fils, et la difficile vie de couple de la belle Laurette dont le mari René se pendra de désespoir, ne parvenant «plus à faire surface» (p. 138) devant le dirigisme total de sa bien-aimée : «Laurette régnait sur tout, sans partage» (p. 136).

Le troisième chapitre, bellement intitulé «L'Arche de Noé [...]», évoque d'autres événements mettant en cause la famille Landry dans le village de Maria, dans le comté de Bonaventure, entre Carleton et New-Richmond. On y assiste aux tours pendables joués par les enfants, à la naissance de la coopérative implantée par Ernest, à la découverte du mouvement perpétuel par l'oncle Pierre, à l'entrée au collège du narrateur, au passé solitaire de l'énigmatique personnage du «Mouron»... «Et les naissances se suivaient pêle-mêle, au petit bonheur la chance, des garçons, des filles, des garçons, un vrai luxe de riches débonnaires» (p. 154). Normand, le dernier des 12 rejetons, raconte des faits de tous genres sans se départir de son humour. Ainsi l'accident survenu à son père, frappé à bicyclette par «un chauffard complètement soûl [...], un tout-nu alcoolique qui conduit à crédit» (pp. 200s.). Lisons ici ce court passage qui s'écarte de tout misérabilisme pleurnichard : «Ernest-N. reprit mollement conscience au creux de son fossé et tenta une première sortie, mais ses jambes n'obéissaient plus. Ancien militaire, il pensa au drapeau blanc, mais il n'avait pas la force de déchirer sa chemise, qui était d'ailleurs bleue» (p. 200). Il fut sauvé par un passant qui le transporta à l'hôpital où «[i]l supporta opération, rapiéçage, douleurs sans broncher [...] se demandant s'il remarquerait jamais, une vis dans la hanche et du plomb dans l'aile» (p. 200). Survient la mort de la mère, «le 25 août 1956» (p. 215), au lendemain de laquelle le narrateur déclare que «la religion m'a quitté en douceur [...] Adieu Dieu, dit une voix dans mon for très intérieur» (p. 209). Ce sont encore les grandes vacances d'été du collégien Normand, l'histoire de sa vocation, «la traite de la blanche» (p. 188) - il s'agit ici d'une vache!-, l'accident de carriole de son frère Frédéric... Voilà autant d'épisodes tragiques et comiques relatés avec un évident plaisir scriptural.

Normand s'accorde finalement une quatrième et dernière partie : «J'ai maintenant trop parlé des autres, ils ne me pardonneraient plus de me taire», dit-il (p. 225)⁽²⁾. De là le récit de son histoire d'amour avec sa femme Hélène T. Le ton devient tout à coup plus sérieux, tendrement poétique, dans ce qui se présente de temps

2) *Quand la voile fassille* est réédité dans la collection «Bibliothèque québécoise» depuis 1988. Le sixième tome du DOLQ (*Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*) dit que cette édition est amputée de cette quatrième partie, intitulée «Une simple histoire d'amour».

en temps sous la forme d'un journal personnel inséré en italique. Et ce, malgré les sourires qui émaillent toujours le texte. On y apprend que les liens matrimoniaux du couple furent rudement mis à l'épreuve par l'aventure extra-conjugale de Normand avec l'insatiable et collante Alexandra. Après la tentative de suicide (avortée) d'Hélène, le récit se termine sur un accent d'une douceur toute particulière où l'époux affiche sa réorientation amoureuse vers sa légitime. « Ma route de tempêtes apaisées [...] Oui j'ai choisi sans louvoyer, et j'ai franchement mis le cap sur l'unique étoile » (p. 312). Point final.

Voilà qui contraste fortement avec le ton alerte et enjoué adopté dès l'incipit : « La vie est courte mais plutôt haute su'pattes, disait mon oncle Arsène. Quand on a réussi à l'enfourcher ... faut voir à se garder en selle ! » Et le narrateur d'enchaîner : « Allez, guediup ! » (p. 11). Quelques pages plus loin on voit Arsène prêt à faire « des bassesses » (p. 26) pour obtenir les faveurs de la « magnifique Laurette [...], un être dont la seule vue vous fait tinter les oreilles et trembler le thalamus » (p. 22). Mais il est fort mal reçu par le père, Jules, « le maire-marguillier », qui repousse avec « les poings en l'air » ce « bon-à-rien, flanc mou, galvaudeux d'argent » (p. 23). « [O]n n'est pu au temps de Louis XIV », réfléchit le prétendant éconduit, « si je demande la main (façon de parler) de sa fille, c'est pas un crime de lèse-majesté ! J'ai pas demandé sa tête ! me semble » (p. 25). La belle elle-même refuse et Arsène n'y pourra rien qui aspirait à « devenir ne serait-ce que l'ombre de sa hanche, ou la corde à linge qui porte sa chemise, ou l'anneau du collier du maître de son chien » (p. 26); on croit entendre ici un écho de la chanson *Ne me quitte pas*, dont Jacques Brel (1929-1978) a composé les paroles et la musique, en 1959⁽³⁾.

Normand le narrateur entretient ce registre joyeux et souriant dans un langage soutenu, volontiers assorti d'expressions populaires, on l'a vu, particulièrement dans les dialogues. « Non mais t'es-tu seulement r'gardé dans un *mirouër*, de quoi c'est que t'as l'air », dit par exemple Jules à Arsène en lui refusant Laurette; et l'autre de lui répondre: « Ah *ben sacrament* de vieux *rongeux* de balustre de *ci-bouère* (pour rimer avec *mirouër*) ta fille je l'aurai en me passant de ta permission » (p. 23 ; je souligne). Frédéric est pour sa part contraint par sa mère « d'aller *démarcher*

[l]a *patente* » avec laquelle il terrorise la nuit son jeune frère Fernand (p. 159)...

Ailleurs le texte se pare de néologismes savoureux. Il est question de la « *bedeaucité* » d'Arsène (p. 41), de l'idiot Philibert du Loup qui réfléchit avec son « *pensoir* » (p. 110), de la « *directionnalité* » du regard biglant de Graziella la vaironne (p. 89) et des yeux de Laurette qui « *s'emmaliciaient* à mesure que pleuvaient les compliments » sur sa poitrine (p. 99). Normand quant à lui « *conclusionne* avant d'introduire » (p. 86) et se souvient de s'être « *dénoyé* par [s]es propres moyens » (p. 229). « On *s'emnichonne* » pour aller au cinéma (p. 265) et « on *hibachie* [parce qu']il fait trop chaud » (p. 270)... Et voici, dans la judicieuse image des « *fanferonnades* » (p. 198), une fine évocation de l'auteur abondant et protéiforme des *Contes du pays incertain* (1962) et des *Historiettes* (1969), pour ne nommer que deux titres bien connus du célèbre médecin-écrivain visé ici, Jacques Ferron (1921-1985).

Ces marques de créativité se retrouvent encore dans des comparaisons inattendues : « honnête comme un caribou » (p. 18), « sérieux comme un révolutionnaire » (p. 18), « mal à l'aise comme un hareng dans une boucanerie » (p. 121). Devant Alexandra, Normand se sent « comme une vierge au milieu d'un régiment » (p. 260), contrairement à l'un de ses amants, Frank, qui plane devant lui « comme une hostie un soir de Pentecôte » (p. 293). À la ferme, le fils d'Ernest supporte le « daleau à fumier comme un encensoir à portée de nez » (p. 189)... On trafique aussi gaiement des proverbes connus : « [q]ui a bu abusera » (p. 206), « le malheur vient à point nommé à qui ne sait pas l'attendre » (p. 17), « [u]n chien vaut mieux que deux tu-me-mordras » (p. 134), « [c]hassez le naturel au galop, il reviendra clopin-clopant peut-être ou à vélo, mais il reviendra » (p. 311)... Et que dire de ces euphémismes éloquents concernant les relations amoureuses d'Alexandra et de Normand : « Entre nous », raconte celui-ci, « il ne s'agissait pas uniquement de *communier du bassin* » (p. 274); et, lors de l'escalade du Massif de la Tournette, le principal intéressé détachait « difficilement les yeux du *short blanc* qui [lui] indiquait la route, fasciné par l'onde qui se propageait de la cuisse à la fesse » de sa compagne (p. 277 ; je souligne)⁽⁴⁾.

3) « Laisse-moi devenir / l'ombre de ton ombre / l'ombre de ta main / l'ombre de ton chien », chantait Brel en effet cette année-là.

4) Nous sommes plus précisément en présence d'une métonymie, un concept fort discuté par nombre de théoriciens littéraires. La métonymie est définie ici comme « un trope qui permet de désigner quelque chose [en l'occurrence une personne, Alexandra] par le nom d'un autre élément du même ensemble [ici le short blanc], en vertu d'une relation suffisamment nette » (Bernard Dupriez, *Gradus. Les procédés littéraires*, Paris, Union générale d'édition, 1977, coll. « 10-18 », n° 1370, sub verbo « Métonymie », p. 290). Ce n'est pas le short blanc qui sert de guide mais Alexandra, qui le porte...

Le texte inclut en même temps un bagage culturel que le narrateur a présumément retenu de ses années de collège, comme s'en souviennent encore aujourd'hui tous les potaches du défunt cours classique, dont je suis. Qu'on se rappelle, comme Normand, les versions grecques et latines où l'on découvrait les noms de Socrate, Platon, Œdipe, Jupiter, la Pythie, Hannibal, Homère, Ulysse... Qui a oublié l'*Anabase* de Xénophon, la tragédie classique *Phèdre* de Racine, l'héroïne cornélienne Chimène dont on cite ici la fameuse litote « Va je ne te hais point » (p. 124)⁽⁵⁾, le personnage de Brutus, la métaphore du « talon d'Achille » (pp. 110, 112, 257), l'image de la colonne Trajan que le narrateur utilise pour désigner l'« échine » de l'oncle Arsène (p. 23)... ?

D'autres procédés littéraires surviennent, multiples, quoiqu'attendus dans toute narration de ce type. À commencer par l'itérative parabase⁽⁶⁾. Le narrateur-auteur Normand s'adresse continuellement à son narrataire-lecteur, pour ainsi dire, avec le ton vif, naturel et spontané du conteur devant son public : « [J]e brûle de vous raconter la suite » (p. 54); « Mais je ne vous ai pas raconté la plus passionnante, la plus tendre aventure de mon oncle » (p. 59); « Mais il faut que je vous parle de... » (p. 109); « Entre-temps, comme vous l'avez sans doute deviné... » (p. 168). Citons encore dans ce cadre fréquent : « Mais je vous égare » (p. 196); « Vous m'êtes témoin

que... » (p. 246); « Vous l'ai-je dit ? » (p. 257); « En fait je vous assure... » (p. 259); « Je vous dois une confiance » (p. 55); « vrai comme je vous le dis » (p. 34)... Ces tournures donnent à la narration l'agréable ton de la conversation familière. Bien sûr, on y trouve aussi, sur le même registre des échanges quotidiens, les usuelles prolepses⁽⁷⁾ et analepses⁽⁸⁾, sans compter les comparaisons inédites relevées ci-dessus.

Bref, les notations rapides et les épisodes joyeusement racontés par le narrateur sont nombreux et d'une indéniable efficacité. Ajoutons quelques exemples, si besoin est, pour le plaisir de la chose. L'oncle Pierre, qui « a [...] vécu à demi seulement [...], était né à moitié-mort » (p. 213); « Ça fait / une hostie d'moins / dans l'ciboire / de ma vie, psalmodia en toute dignité » l'oncle Arsène, « à qui l'Église avait enseigné un certain art de réciter les paroles sacrées » (p. 45), après une visite houleuse du curé Paradis, qui porte un « divin nom » (p. 55). Le même refusera à un client l'accès à sa taverne « sous prétexte [qu'il] avait assez roté dans sa vie pour lancer une barrique en orbite » (p. 70)...

Mais arrêtons-nous ici, après avoir sans doute déjà trop dévoilé les charmes de ce livre éminemment attachant.

Jean-Guy Hudon

22 août 2025

P.S. Il existe plusieurs autres exemples de « lectures de détente » en littérature québécoise. On pourra prendre connaissance des sept titres inclus dans la huitième section du florilège dont il est question en ouverture, à savoir : les romans de Stéphane Bourguignon, *Le Principe du geyser* (1997), du même Noël Audet, *La Terre promise* (1999) et de Jean-Marie Poupart, *On a raison de faire le caméléon* (1999). *Les Lièvres de Saint-Giron* (1990) de Jean Fontaine appartient aussi à cette catégorie, mais il a été classé dans les « romans primés » puisqu'il a reçu le « prix Robert-Cliche du premier roman » en 1990. Il en est de même pour *L'Humour ado. 1000 détournements « mineurs » de proverbes et de pensées célèbres* (2001) de Daniel Mativat, classé dans sa section naturelle : « dictionnaires ». Les autres « lectures de détente » comprennent deux des « contes de village » de Fred Pellerin : *Dans mon village, il y a belle Lurette...* ([2001] 2016) et *De peigne et de misère* (2019); de même que l'essai de Tristan Demers, *Astérix chez les Québécois. Un Gaulois en Amérique* (2018), et, en paralittérature, *Les Aventures étranges de l'agent IXE-13, l'as des espions canadiens*, en deux volumes (2020), de Pierre Saurel : dans le florilège évoqué ci-haut, ce dernier titre vient en complément de l'anthologie *Le Cœur à l'aventure*, un recueil de textes de « littérature de masse » compilé en 1989 par Louise Milot, Aurise Deschamps et Madeleine Godin, et utilisé comme sujet d'étude dans l'une des « communications » de la sixième catégorie. Ajoutons, parmi bien d'autres oeuvres, deux des romans d'Antonine Maillet, qui vient de nous quitter, le 17 février dernier, à 95 ans : *Mariaagélas* (1973) et *Crache à Pic* (1984).

5) Litote : se servir d'une expression qui dit moins pour en faire entendre plus.

6) Parabase : « intrusion de l'auteur » dans le texte et interpellation du lecteur (voir Bernard Dupriez, *op. cit.*, sub verbo « Parabase », p. 317).

7) Prolepse : anticipation, projection (v.g. : « comme vous le dira la suite de ce récit » (p. 39) ; « comme on va le voir par la suite » (p. 150)).

8) Analepse : retour en arrière, rétro-récit (v.g. : « Passons. Ou plutôt revenons à nos moutons » (p. 51) ; « revenons à l'époque de l'électrification » (p. 76)).

Antonine Maillet

MARIAAGÉLAS

roman acadien



ANTONINE
MAILLET

CRACHE À PIC

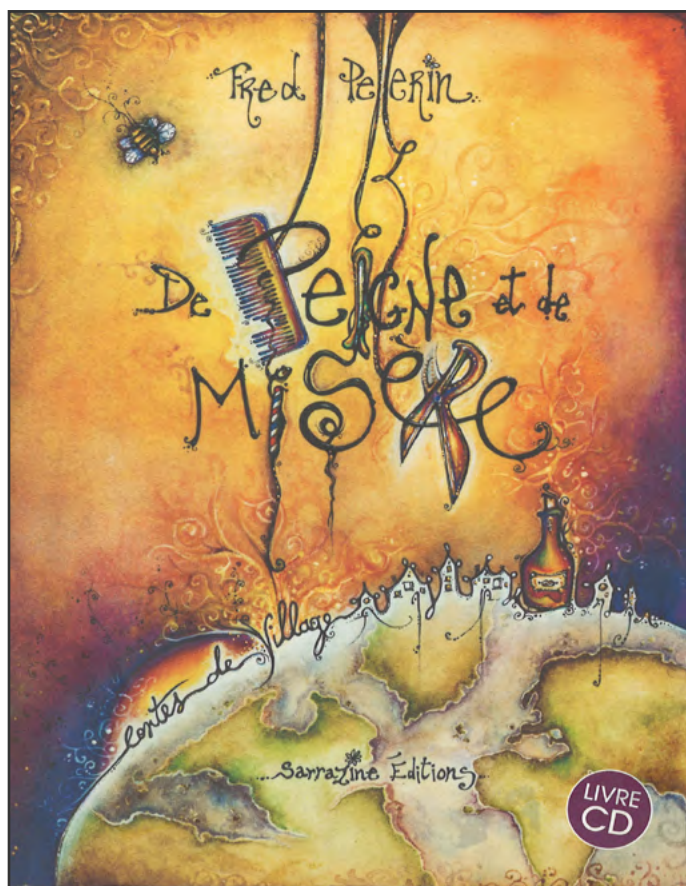


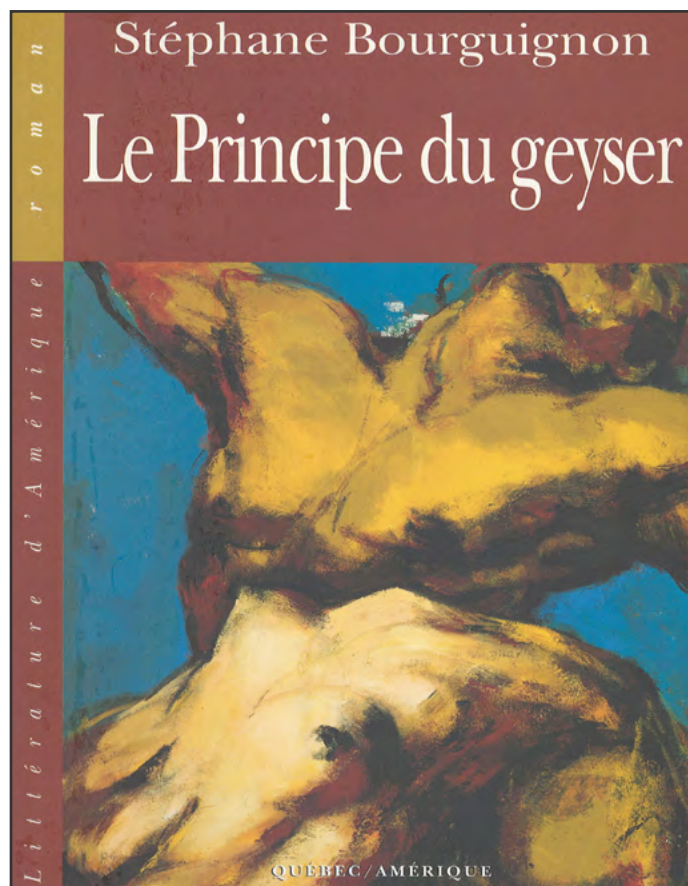
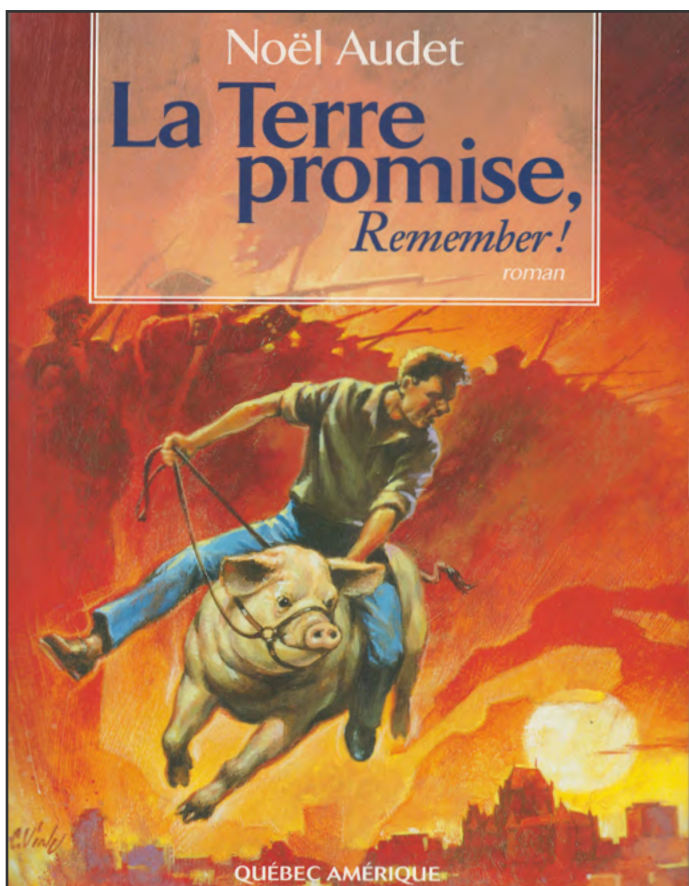
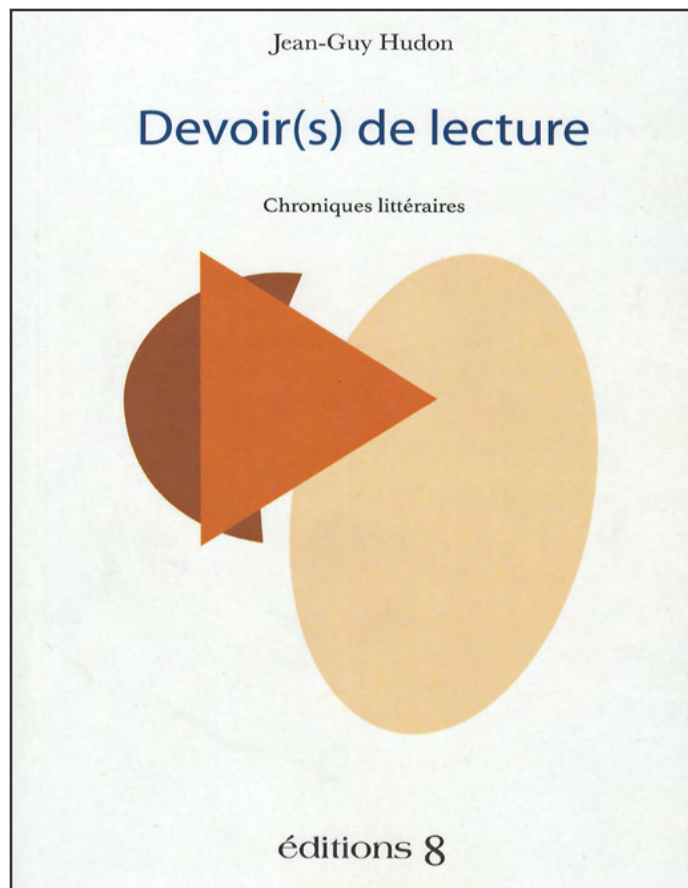
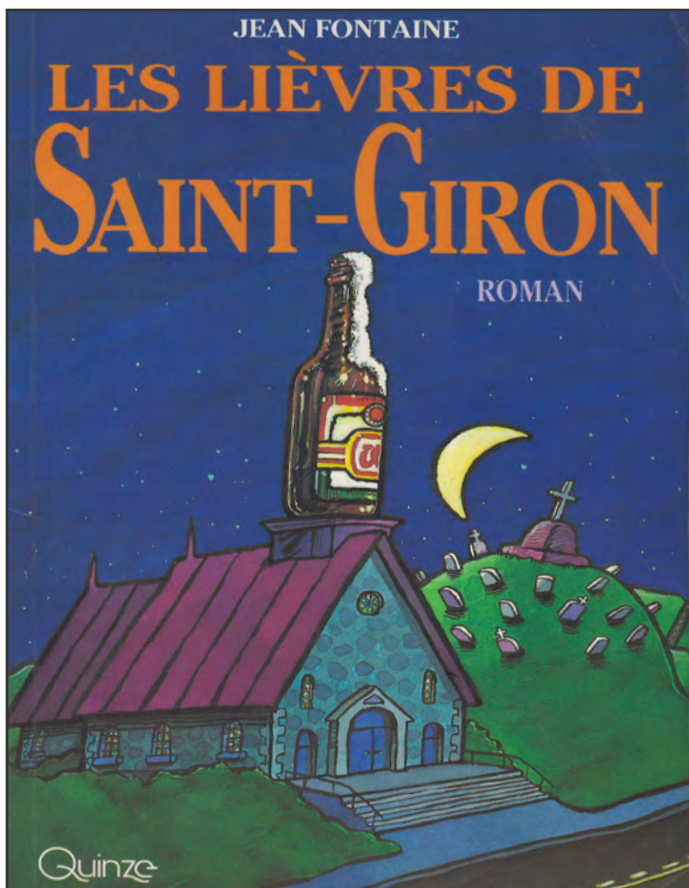
Daniel Mativat

L'AMOUR AD

1000 détournements «mineurs»
de proverbes et de pensées célèbres

 Triptyque





MOTS CROISÉS

Par M. Robert loisele

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTALEMENT

- Long archipel de plus de 300 îles volcaniques situé au sud-est de la mer de Béring.
- Traits tracés sur une section de texte pour l'annuler. – La moindre chose, le moindre détail.
- Pour « résidence permanente ». – Qui a l'aspect du velours.
- Deux en chiffres romains. – Pour remplacer « par exemple ». – Article indéfini.
- Interrompant par intervalles.
- Matières fécales de forme moulée. – Marque la surprise, l'indignation.
- Se dit de textiles n'ayant subi ni lavage, ni blanchiment, ni teinture. – Ensemble de chiens dressés pour la chasse à courre.
- Adverbe marquant la proximité dans l'espace ou dans le temps. – Mémoire morte. – Familier, pour Italien.
- Chêne d'Asie Mineure. – Utilisé pour désigner un pays d'Amérique du Nord...
- Sigle désignant un type de rayonnement. – Matières purulentes fétides. – Adverbe qui marque l'intensité.
- Vallée fluviale envahie par la mer. – Glisser brusquement et obliquement sur le sol en parlant d'un véhicule.
- Île volcanique du sud de l'Atlantique, lieu d'exil d'un certain Napoléon Bonaparte.

VERTICALEMENT

- Cours situées à l'arrière de bâtiments.
- Mammifère herbivore pourvu de longues oreilles. – Cent un en chiffres romains. – Préposition signifiant en passant par.
- Conjonction qui marque la liaison – Trois fois. – Aussi appelé paresseux.
- Espaces vides dans un corps.
- Bœuf sauvage noir, de grande taille. – Fin de verbe. – Ovation à l'intérieur d'une enceinte sportive.
- Équipement électronique toujours à portée de main au salon...
- Courbe joignant les points ayant la même déclinaison magnétique. – Interjection servant à solliciter une explication (inversé).
- Personne qui prête de l'argent à un taux d'intérêt excessif.
- Pièce adaptée à un objet pour en permettre le glissement sur un support (inversé). – Symbole d'un métal blanc et dur (NA 22). – Grand arbre de l'Inde du Nord au bois précieux.
- Patriarche biblique. – Membre d'un groupe des Premières Nations vivant en Utah et au Colorado (inversé). – Sigle générique du polyéthylène.
- ___ l'extraterrestre; film réalisé en 1982. – Jeu de cartes pour toute la famille. – Ville du nord-est des Pays-Bas.
- Mont qui fait partie des Montérégiennes, sud du Québec.

TRUMP ET LA REMISE EN QUESTION RADICALE DU MONDE

Conférencier invité : M. Gilles Bergeron - Déjeuner-causerie du 12 mars 2025

Résumé de la présentation de Gilles Bergeron du déjeuner-causerie du 12 mars 2025

Le conférencier invité lors du déjeuner-causerie du 12 mars dernier a été notre collègue Gilles Bergeron. Il a fait une présentation dans l'air du temps intitulée : Trump et la remise en question radicale du monde que nous connaissons.



Gilles Bergeron a débuté par un bref rappel du contexte historique qui a suivi la Grande dépression et la Seconde Guerre mondiale et qui a conduit à l'adoption des diverses règles et organisations internationales qui ont régi nos états de droit dans l'espoir que des situations similaires ne puissent se reproduire. Il a par la suite exprimé les réserves qu'il a face à certaines analyses que nous entendons dans les médias présentement. Plutôt que de nous offrir une « autre » analyse, il nous a présenté une grille de lecture des bouleversements qui s'annoncent. Cette approche a ceci d'intéressant qu'elle force à examiner plusieurs angles pour mieux cerner le président Trump.

Il a détaillé cinq points importants, à savoir :

1. Trump et la mise en place d'une gouvernance autoritaire dans une démocratie et une économie de marché;
2. Trump et la remise en question de l'ordre mondial;
3. Trump, les tarifs et la fin de la mondialisation;

4. Trump, l'économie américaine et l'âge d'or de l'Amérique; et

5. Trump, la souveraineté du Canada et l'avenir des rapports entre les USA, le Canada et le Québec.

Il a rappelé que le peuple américain a choisi en toute connaissance de cause un individu reconnu comme un criminel et ayant clairement démontré à diverses reprises son mépris des règles en vigueur dans des pays démocratiques et son admiration pour plusieurs dictatures. Tout ce qu'il met en place a été annoncé lors de la campagne électorale, même si plusieurs ne le prenaient pas au pied de la lettre. C'est bien une tentative de mettre en place un régime autoritaire par un individu qui considère l'économie comme un « jeu à somme nulle ». Une expression signifiant que dans les échanges économiques, il n'y a qu'un gagnant. Si ce n'est pas son pays, c'est la faute des autres. Nous sommes passés d'un monde dominé par une super puissance contrôlant 60 % de l'économie mondiale à un monde multipolaire où les États-Unis ne peuvent plus imposer leurs vues comme avant. Il y a une réorganisation du monde autour de puissances régionales qui désirent mettre fin au mondialisme et favorisent leurs intérêts propres, incluant le redessinage des frontières politiques avec leurs voisins. L'utilisation d'une guerre des tarifs s'inscrit clairement dans ce nouveau schéma.

À la question de qui paie les tarifs, Gilles Bergeron a rappelé que ce n'est pas aisé à déterminer puisqu'il y aura un jeu de négociation entre chaque acheteur et chaque vendeur pour savoir qui absorbera en partie ou en totalité cette taxe. De plus, cette imposition va déclencher des représailles planétaires accompagnées de fluctuations des devises nationales dont personne ne sortira gagnant.

À une question sur le rôle du parti démocrate, Gilles Bergeron a rappelé que ces derniers sont embêtés par les attaques contre les traités de libre-échange et la mondialisation, puisque les inégalités qu'ils ont produites ont, traditionnellement, été dénoncées par les démocrates eux-mêmes.

Quant à quelle réponse faut-il faire à un tel président, il a souligné que, comme tout abuseur, le président Trump ne sera jamais satisfait par des concessions.

Pierre A. Cousineau

350 KM ENTRE MER ET MONTAGNES SUR L'ÎLE DE BAFFIN

Conférenciers invités : MM. Philippe et Simon Gauthier - Déjeuner-causerie du 9 avril 2025

Nous avons eu droit à une présentation père-fils par Philippe et Simon Gauthier intitulée : « 350 km entre mer et montagnes sur l'île de Baffin : première traversée en ski du Parc national Sirmilik ». Le mot d'introduction a été présenté par notre collègue Majella Gauthier, le parrain de Philippe Gauthier.

L'expédition a eu lieu entre le 1^{er} mai et le 1^{er} juin 2023. Son but était de faire une première traversée en ski de fond pour baliser une piste traversant le Parc national Sirmilik. Les conférenciers ont débuté en présentant les membres de l'expédition (deux équipes père-fils) et en exposant la complexité de la logistique, notamment de tout le matériel à apporter (traineau, tente, skis de montagne, sac de couchage, nourriture et combustible, etc.) et dont ils avaient apporté quelques exemples. La question d'avoir une carabine (calibre 303) pour se protéger d'éventuelles attaques d'ours polaires a été un peu ardue avec les responsables du parc. Les communications avec « la civilisation » étaient assurées par un Garmin inReach qui permet une communication satellitaire de qualité. La charge à trainer en début était de 55 à 60 kg par personne. La planification en amont nécessitait une préparation de l'itinéraire sur carte et avec Google Earth et l'identification d'options de remplacement en cas de difficultés avec le tracé initial.

Le départ fut par avion d'Ottawa à Iqaluit (capitale du Nunavut), puis par un plus petit avion à Arctic Bay, le village inuit permanent le plus nordique de l'île de Baffin. La région étant située au-delà du cercle polaire, la période choisie permettait d'avoir un ensoleillement de 24 h (facilitant une recharge des équipements électroniques par un panneau solaire) et une température clémente (-5 à -10 °C durant la journée par beau temps).

Le trajet débutait à Arctic Bay, situé à l'extrémité nord-ouest de l'île de Baffin. La première partie de l'expédition traversait d'ouest en est la péninsule de Borden et la température fut clémente, mais le terrain souvent plus accidenté qu'anticipé. La traversée du bras de mer Navy Board Inlet pour atteindre l'île Bylot (30 km) fut un peu angoissante, car c'était le seul endroit où des ours polaires pouvaient être rencontrés. Cette traversée fut un peu plus longue que prévue et un camp pour la nuit fut établi à

2 km à l'intérieur des terres sur l'île Bylot, soit à l'intérieur du périmètre de circulation des ours polaires. Des vigies de deux heures pour toute la nuit furent donc établies. La traversée de l'île Bylot se fit en empruntant les nombreux glaciers présents sur l'île. Elle a bien débuté et leur a laissé du temps pour gravir six sommets de l'île (dont plusieurs « premières »). Un important blizzard leur a fait perdre une journée complète et il a occasionné des déplacements plus lents par la suite, bien que facilités par le fait qu'ils descendaient vers la mer. Une équipe en motoneige en partance du village de Pond Inlet, leur a fait traverser le second bras de mer de Pond Inlet et les a conduits au village d'où ils ont pu rejoindre Iqaluit et revenir à Ottawa.

La présentation fut grandement appréciée et plusieurs questions ont été posées aux conférenciers pendant et après leur présentation.

Majella Gauthier



CHANGEMENTS CLIMATIQUES, RESSOURCES EN EAU ET PERSPECTIVES FUTURES

Conférencier invité : M. Romain Chesnaux - Déjeuner-causerie du 8 octobre 2025

Romain Chesnaux est professeur au Département des sciences appliquées de l'UQAC. Il possède un bac dans le domaine du génie de l'eau et de l'environnement (École Nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg en France, promotion 2000) et possède un diplôme de doctorat dans le domaine de l'hydraulique souterraine, obtenu à Polytechnique Montréal en 2005.

Après avoir rappelé quelques bases sur les mécanismes naturels de régulation de notre climat, nous aborderons les raisons anthropiques qui ont mené et mènent à l'observation actuelle de changements climatiques. Nous en discuterons les impacts sur le cycle de l'eau et sur les ressources en eau de façon globale. Nous discuterons également des conséquences de ces changements sur la santé de notre biosphère et la santé humaine. Nous aborderons enfin les principes de résilience ainsi que les solutions possibles afin de limiter l'incidence de ces changements et leurs conséquences, ouvrant la voie à des perspectives futures qui pourront être discutées.

LES COMMUNAUTÉS DE CHASSEURS-CUEILLEURS : D'HIER À AUJOURD'HUI

Conférencier invité : M. Jean-François Moreau - Déjeuner-causerie du 12 novembre 2025

Jean-François Moreau a fait des études (Bac., M. Sc., Ph. D.) accomplies au département d'Anthropologie de l'Université de Montréal. Ces études ont mené à des travaux de recherches archéométriques portant sur les perles en verre et sur les chaudrons en alliage de cuivre échangés entre amérindiens et européens entre les XVI^e et XIX^e siècles.

La présentation vise à faire un survol des caractéristiques culturelles des communautés de chasseurs-cueilleurs, c'est-à-dire de groupes recourant aux ressources spontanées disponibles dans leur environnement.

Ces caractéristiques peuvent être utilement regroupées en trois ensembles de facteurs :

- 1) infrastructure-sociale;
- 2) superstructure socio-politique;
- 3) superstructure idéologique.

L'infrastructure sociale veut principalement saisir les relations populationnelles au sein du groupe : relations humaines (p. ex., gestion et reproduction démographique) et économie (p. ex., maintien des ressources).

La superstructure socio-politique étudie les mécanismes de parenté propres à maintenir l'ordre social au sein du

groupe, généralement apparenté biologiquement et les mécanismes de régulation sociale hors de la parenté biologique (p. ex., avec les autres groupes adjacents).

La superstructure idéologique offre une réflexion sur les mécanismes de mise en forme de la pensée (abstraite) et sur les mécanismes de transmission des idées (p. ex., croyances et tabous, langues).



LES GRANGES-ÉTABLES À TOIT BRISÉ TIENDRONT-ELLES LE COUP?

Par M. Majella Gauthier, géographe



Figure 1. Grange-étable intégrée à l'habitat rural à Normandin, Québec (Google Earth).

INTRODUCTION

Comment se fait-il qu'une idée continue à parcourir sa tête, qu'elle revienne régulièrement. Il y a sans doute un point d'ancrage dans la mémoire, un moment précis ou une période qui a marqué sa vie ou encore son subconscient. Prenons l'exemple du paysage agricole du Québec; notamment identifiable par la forme des bâtiments de ferme. C'est le cas de la grange-étable à toit brisé qui fait partie du patrimoine québécois.

Je crois que c'est inscrit dans mon ADN. C'est sans doute lié au fait que mon grand-père et mon arrière-grand-père étaient charpentiers et alors constructeurs de granges. D'où viennent l'amour de la terre, l'appréciation de la beauté du paysage rural, la senteur d'une étable. Puis, qui n'a pas un souvenir pas si lointain de vacances passées chez ses grands-parents à faire les foin, à assister à la traite des vaches, à nourrir les poules, etc. Voilà donc la réponse.

Il est intéressant de jeter un coup d'œil sur leur présence, leur transformation et leur remplacement.

PLUS PRÉSENTES QU'ON Y PENSE

Le fait d'avoir parcouru ces dernières années la campagne du Saguenay—Lac-Saint-Jean ainsi que l'arrière-pays de Rimouski et de Matane m'a convaincu de leur grande présence, de leur utilité, de leur intégration dans le paysage; certaines, de plus de cent ans, tiennent bon, elles résistent.

Rappelons que la grange-étable est d'origine états-unienne; elle a fait son apparition au Québec à la suite de la mécanisation, de l'augmentation des cheptels et de l'industrialisation croissante (Léonidoff 1980). « Ce nouveau modèle, typiquement américain, apparaît dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. Popularisée par l'entremise des journaux sur l'agriculture, la grange-étable à toit brisé comporte l'avantage d'augmenter l'espace des combles tout en permettant de combiner diverses activités agricoles dans un même lieu (étable, écurie, poulailler, porcherie, etc.), évitant ainsi la construction d'une multitude de dépendances annexes » (Dubois et Lefebvre 2008).

La grange-étable à toit brisé est spacieuse (Figure 1), construite en bois sur deux étages et dégagée de la maison

(en cas de feu), orientée de manière que les animaux soient logés du côté est; ils sont alors protégés des vents froids d'hiver par le foin accumulé dans la tasserie.

Le bâtiment se caractérise par la volumétrie du toit permettant la présence du fenil; sa forme arquée pouvant éviter l'accumulation de neige en hiver. On y pratique surtout l'élevage laitier.

CHANGEMENTS D'UTILISATION

À ma grande surprise, quand on y regarde de plus près, la grange-étable prend encore une place importante dans le paysage et elle est toujours utilisée pour garder les animaux. Cependant, elle s'est modernisée; la traite est mécanisée et on n'écure plus à la main. Si plusieurs d'entre elles ont disparu en raison de l'agrandissement des exploitations et de consolidation, certaines projettent une image menant à une disparition éventuelle, elles montrent des signes de fatigue; on dirait même que leur propriétaire les garde pour leur beauté (Figure 2). D'autres sont encore debout et vivantes, mais avec une utilisation différente de leur fonction initiale. Par exemple, comme écuries, hangars de machinerie, entrepôts, cafés, salles de spectacle, théâtres et même transformées en logis.

NOUVEAUX MODÈLES

Le modèle de la grange-étable à toit brisé n'a plus la cote dans la construction de nouvelles étables. Ces dernières concentrent toutes les activités au ras du sol. En ce qui

concerne les entreprises laitières, l'étable ne loge que les animaux, souvent en stabulation libre, à aires ouvertes, ventilée. Elles sont robotisées et informatisées pour l'alimentation et la traite; sans oublier la gestion du troupeau, des champs et des finances. Ajoutons les silos à grain et à fourrage et le garage pour les machineries gravitant tout autour. À noter que la construction d'une nouvelle étable s'élève généralement à des millions de dollars.

CONCLUSION

Il n'en reste pas moins que la grange-étable à toit brisé fait partie du patrimoine culturel du Québec. Elle témoigne de l'intelligence et du travail des agriculteurs d'ici qui ont su l'adopter et savent encore l'utiliser, la côtoyer et même la fréquenter comme une compagne de vie. Par leur grand nombre, elles furent le point de départ et les témoins de la création des beurrieres et des fromageries où, encore le cheddar mène en maître et auquel se joignent les fromages de spécialité.

RÉFÉRENCES

Dubois, Martin et Chantal Lefebvre, *Inventaire des bâtiments et sites agricoles de la MRC de Coaticook*. Rapport synthèse, Culture, Communications et Conditions féminines du Québec, 2008, 141 p.

Léonidoff, Georges-Pierre, *Origine et évolution des principaux types d'architecture rurale au Québec et le cas de la région de Charlevoix*. Université Laval, 1980, s.p.



Figure 2. Grange-étable qui coule ses vieux jours au Portage des Roches à Laterrière (photo MJG).

L'ARBRE SUR LE CAMPUS DE L'UQAC : SON INTRODUCTION ET SA PLACE DANS LE PAYSAGE

Par MM. Majella-J. Gauthier et Gilles-H. Lemieux, géographes

L'arbre est un symbole vivant. Il nous enracine dans le passé et nous prolonge dans le temps.

Léopold Gaudreau

INTRODUCTION

La présence d'arbres dans les milieux urbanisés varie d'un pays à l'autre; que de la pierre en Grèce et, plus souvent, des espaces boisés dans nos contrées. Aussi, les campus universitaires sont caractérisés par des déserts comme dans les vieux campus européens (la Sorbonne), mais dans les nouveaux campus et dans les pays comme le nôtre, la verdure a plus de chance de se marier heureusement avec le béton et le bitume.

Voici un cas, qui n'est pas une exception : celui du campus de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) qui fête d'ailleurs ses 50 ans d'existence. Regardons ensemble comment l'arbre y a été introduit et comment il fait partie de l'environnement naturel dans lequel la communauté étudiante et le personnel vivent.

UN TERRAIN VIERGE

Les terres sur lesquelles ont été construits les premiers bâtiments de 1974 à 1982 étaient composées de champs bien plats appartenant à la ferme du Séminaire de Chicoutimi depuis plus de 120 ans : que de belles planches cultivées et quelques ravins (figure 1).



Figure 1. Limites actuelles du campus de l'UQAC tracées sur une photo aérienne de 1963 (Ministère Énergie, Mines et Ressources Canada).

INITIATIVES

À la fin de la construction du pavillon principal, de grandes étendues de terrain demeuraient libres, ni plus ni moins des friches. Mais, même avant la fin des travaux, une petite équipe, s'occupant des serres, se préparait à couvrir de plants d'arbres les quelques milliers de mètres carrés autour des bâtiments.

Le moment venu, une armée d'employés de l'Université, au milieu des années '80, sous la houlette notamment de Jacques Allaire, a envahi le terrain. Pelles à la main et pots de plants sous le bras, tous à l'œuvre, ils ont planté des centaines d'arbres selon un plan établi. Des espèces indigènes du Québec et de la région; une centaine d'espèces d'arbres et d'arbustes : comme plusieurs érables, bouleaux jaunes et blancs, frênes américains, peupliers argentés et deltoïdes, mélèzes, épinettes blanches et noires, trois espèces de chênes (dont certaines provenant du cimetière juste à côté), tilleuls, pins gris, rouges et blancs, etc. L'opération a été maintenue au cours des années suivantes. Même si l'administration de l'Université savait que d'autres constructions étaient inévitables, les jeunes plants ont été répartis partout, quitte à les déplacer quelques années plus tard.

Les initiateurs savaient pertinemment, même à ce moment-là, que les arbres sur le campus pouvaient favoriser bien des choses : offrir des espaces de détente et de connexion avec la nature, favoriser la vie étudiante et contribuer à l'attractivité de l'établissement. Sur le plan environnemental, les arbres amènent à la régulation thermique, à la réduction du bruit, à l'amélioration de la qualité de l'air et à la gestion des eaux pluviales; ils soutiennent la biodiversité et luttent contre le réchauffement climatique par la séquestration du carbone (sources IA)*.

DE LA BRIQUE ET DU BITUME : MODÉRÉMENT

Aujourd'hui, le campus couvre 31,5 ha en y incluant un petit bloc détaché qu'est le pavillon du Grand Séminaire. Le développement de l'institution a progressé et de nouveaux bâtiments ont vu le jour (figure 2) : plusieurs

bâtiments (12% du campus), des grands stationnements, des rues, des trottoirs (36% en tout) et des aires sportives (8%)*. Pour plus de détail, voir le plan du campus (UQAC 2023).

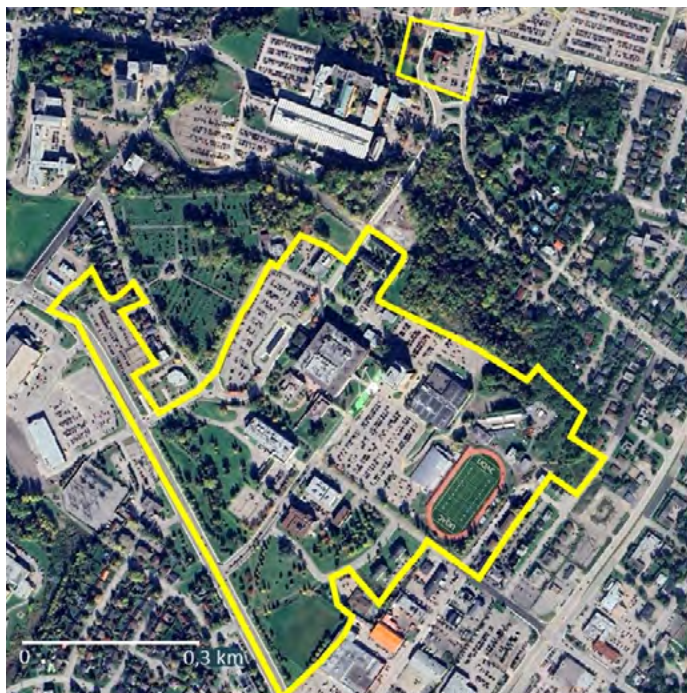


Figure 2. Occupation du sol en 2025 sur le campus de l'UQAC (Google Earth).

Les surfaces vertes occupent une proportion enviable, soit 43% (13,5 ha). Les espaces verts sont dispersés sur le campus d'une manière inégale et les plus grands blocs se situent dans la portion sud du campus. De belles pelouses ainsi que des bosquets, des îlots, plusieurs arbres mis en rangée et d'autres isolés; on compte ces derniers par milliers (figures 3, 4 et 5). Visionner la vidéo suivante du campus : <https://youtu.be/zY-u5plK1q4>



Figure 3. Milieu de vie, de détente et même de travail (MJG).



Figure 4. Aire gazonnée ceinturée d'arbres (MJG).



Figure 5. Rue boisée et ombragée menant au pavillon Desjardins (GHL).

Les arbres situés en bordure extérieure ne sont pas la propriété de l'Université, mais font l'objet d'une gestion partagée au nord avec le Cégep de Chicoutimi et avec la coulée Val Lomberette; cette dernière comporte aussi plusieurs espèces bien matures et un sentier fort prisé. Du côté ouest, le cimetière s'associe au continuum boisé ceinturant le campus.

FORÊT NOURRICIÈRE

La pointe sud du campus comprend une forêt nourricière, appelée aussi forêt-jardin. Elle fait partie de la vingtaine déjà implantées au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il s'agit de lieux publics où ont été aménagés des espaces combinant la présence d'arbres et d'arbustes à celle de végétaux comestibles dans le but d'offrir des aliments sains à la population; ce sont également des lieux d'éducation

* Pour en savoir plus sur l'arbre en ville, voir le document produit par Lessard et Bouffroy 2008.

** L'UQAC a aussi la gestion de la Forêt d'enseignement et de recherche Simoncouche de 28 kilomètres carrés couverte principalement de conifères; et du boisé Saint-Paul couvrant 4 kilomètres carrés.

(UQAC 2021) (Bergeron 2018). Celle de l'UQAC date de 2018, s'étend sur 900 mètres carrés et s'inspire, elle aussi, des écosystèmes forestiers. On y trouve 1200 végétaux composés d'arbres, d'arbustes et de petits fruits poussant sous nos latitudes; ne citons que : pommiers, pruniers, chênes, cassissiers, amélanchiers, sureaux, gadelliers, framboisiers, fraisiers et topinambours (figure 6).



Figure 6. Topinambours dans la forêt nourricière (MJG).

CONCLUSION

Le campus de l'UQAC constitue un milieu où l'arbre a colonisé subtilement les terres agricoles du Séminaire. L'arbre s'est glissé autour des bâtiments et en bordure des stationnements non sans, il faut le dire, qu'il y ait eu l'intervention de personnes qui avaient à cœur l'établissement d'un paysage où la nature devait être toujours présente. Aujourd'hui, on continue à planter des arbres par centaines. Un milieu de vie agréable s'est construit. Aucune pelouse, aucune parcelle n'est négligée. Les autorités de l'Université pensent même à étendre le concept de forêt nourricière à l'ensemble du terrain. C'est à suivre.

REMERCIEMENTS

Nous remercions, pour les rencontres et le partage d'informations, particulièrement Jacques Allaire, agronome, initiateur (avec Daniel Gagnon et Daniel Lord), de la plantation d'arbres sur le campus; et Patrick Nadeau, superviseur actuel de la gestion et de l'aménagement des forêts et des espaces de l'UQAC.

RÉFÉRENCES

- Bergeron, E., Agriculture urbaine : des forêts nourricières en pleine expansion, 100° magazine, 12 nov. 2018, <https://centdegres.ca/ressources/agriculture-urbaine-des-forets-nourricieres-en-pleine-expansion>
- Gaudreau, L., L'arbre en ville : un témoin vivant, Continuité, no 19, 1983, pp. 28-29, (Directeur des réserves écologiques et des sites naturels, Environnement Québec) <https://www.erudit.org/fr/revues/continuited/1983-n19-continuited1050487/18475ac/resume/>
- Lemieux, G-H., UQAC : le verdissement d'un campus. Survol par drone, Le Galopin Volant, 13 sept. 2025, 7 min. 29 s. <https://youtu.be/zY-u5plK1q4>
- Lessard, G., et E. Boulfroy, Les rôles de l'arbre en ville, Centre collégial de transfert de technologie en foresterie de Sainte-Foy (CERFO), Québec, 2008, 21 p. https://ileau.ca/sites/default/files/upload/roles_arbre_en_ville_cerfo.pdf
- UQAC, Plan du campus 2023, https://www.uqac.ca/medias/documents/campus/plan_campus.pdf
- UQAC, Une première recherche sur les forêts nourricières collectives au Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2021, <https://www.uqac.ca/foretnourriciere/projet-de-recherche/>

CLIQUEZ SUR LE LIEN POUR VISIONNER LE SITE INTERNET OU LA VIDÉO.

SUITE DE L'ARTICLE L'UQAC AU FIL DU TEMPS...TEMPS LIBRE NUMÉRO 54



Comme annoncé dans l'édition précédente du Temps libre, nous remontons le temps pour raconter quelques souvenirs de la vie à l'UQAC.

Je vous invite à me contacter pour me faire part de votre intérêt pour identifier des souvenirs de notre séjour à l'UQAC. Il suffit de m'envoyer un courriel à : pierrelincourt@hotmail.com

Dans la présente édition, Majella Gauthier et Gilles Lemieux nous rappellent une activité du début des années '90 (L'arbre sur le campus, page 22), tandis que Camil Lavoie nous parle des années '70 et Jean-Denis Laprise y ajoute son grain de sel.

LA FOIRE CULTURELLE...

C'était un événement annuel célébrant l'art en général... Peintres et comédiens étaient les principaux acteurs de cette fête de la Culture! Le Centre social exposait des œuvres des étudiants du module des Arts... Le soir, des pièces de théâtre étaient présentées au Petit théâtre de l'UQAC par des professionnels. À chaque soir, une pièce différente était jouée durant toute la Foire. Après, c'était le party au Centre social avec de la musique de cette époque!



C'était le jeudi et le vendredi si je me souviens bien! Ah oui! J'oubliais le fameux montage d'un artiste de la diapo! Wow! Ça se déroulait dans un petit auditorium. L'artiste avait programmé et synchronisé une trentaine d'appareils diapo sur un écran faisant 180 degrés autour de nous! Comme un IMAX avant son temps! Le point culminant de ce spectacle de diapos était un gros orage avec des éclairs, du tonnerre et des gouttes d'eau qui nous tombaient sur la tête! T'aurais juré être DANS l'orage, tellement L'illusion était grandiose et parfaite! **Incroyable!**

Camil Lavoie

LES 40 HEURES...

Les 40 heures étaient inspirées par une période chrétienne de prières... en l'honneur d'une personne décédée. Cette année-là le Centre social avait l'ambiance d'un salon mortuaire! Croix et chandelles étaient dispersés dans le Centre. Il y avait même une vraie tombe avec des fleurs. Un de mes amis a eu l'idée d'entrer dans la tombe et d'être photographié mort! Drôle d'idée : photographié mort avant sa vraie Mort! Voilà tous mes souvenirs de cette belle époque du début des années '70 à l'UQAC!

Camil Lavoie avec quelques ajouts de Jean-Denis Laprise

Solution des mots croisés de la page 17

E	N	E	L	E	H	E	T	N	A	I	S	12
R	E	P	A	R	E	D			A	I	R	11
S			S	E	I	A	N	S		V	U	10
A	S	U		I	N	A	L	E	V		O	9
L	A	L		R	I	M	O	R			C	8
I		E	T	U	E	M		U	R	C	E	7
H	O			S	N	O	R	T	E			6
T	A	N		P	A	U	O	C	E	R	N	5
N		U		A		G	E		E		I	4
I		E	T	U	O	L	E	V		P	R	3
A		T		I		S	E	U	R	A	T	2
S		E		N	N	E	I	T	U	O	L	1
12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	

LE PICKLEBALL VOUS CONNAISSEZ?

Par Mme Claire Guimond

Pour nous tous, l'UQAC ce n'était pas que le travail, c'était aussi le « para-sport ». Le pavillon sportif, inauguré en 1983 pour les jeux du Canada, était un terrain de jeux attractif. Nous l'avons envahi sur l'heure du dîner pour jouer au badminton, tennis, les autres au workout et les amateurs d'entraînement. Des heures de défoulements et de plaisirs.

Début des années 1990, Mario Ruel et Sylvain Jalbert nous initient au pickleball, sport qui nous vient des états-unien qui s'inspire du ping-pong pour les raquettes, badminton pour le terrain et du tennis pour la technique. Ce sport est vite adopté par les amateurs de badminton. Les menuisiers de l'atelier nous fabriquent des raquettes en mélamine et nous pratiquons.

Vite un tournoi pour une compétition amicale.

Premier tournoi officiel au printemps 1992, voir photo, Alain Martin nous a concocté un super trophée. De nombreux bénévoles dont Danielle, Gérard, Marc et Sylvain organisent l'horaire des matchs. Nous voilà partis pour de nombreux tournois.

Tout ça nous amène aux tournois des quatre raquettes, soient badminton, ping-pong, tennis et bien sûr le pickleball.

Ce fameux vendredi après-midi avant l'horaire d'été, on nous organise un tournoi des quatre raquettes. Que de plaisirs à jouer et de connaître des confrères et consoeurs de travail avec qui nous n'aurions jamais sympathisés. Tout ça soudait le sentiment d'appartenance à l'UQAC. Le fait de mélanger les différents corps d'emplois a développé une solidarité entre nous et quand l'UQAC organise des colloques, nous levons tous la main.

Le pickleball est redevenu populaire, les raquettes plus performantes et il peut se pratiquer sur certains terrains extérieurs de Ville Saguenay. Il y a maintenant plusieurs campings de la région qui ont ce genre de terrain. Allez tous à vos raquettes !



Quelle belle famille de "corndions" !

NOS DISPARU.E.S



*À la mémoire de
M. Alain Dufour
1948-2025*

Est décédé à l'Hôpital de Chicoutimi,
le 4 mars 2025,
à l'âge de 76 ans et 3 mois.



*À la mémoire de
M. Mario Gagné
1939-2025*

Est décédé à l'Hôpital de Chicoutimi,
le 20 mars 2025,
à l'âge de 86 ans et 2 mois.



*À la mémoire de
Mme Anne-Claude Drolet
1959-2025*

Est décédée à Chicoutimi,
le 8 avril 2025,
à l'âge de 66 ans.



*À la mémoire de
M. Marcel Pearson
1948-2025*

Est décédé à Chicoutimi,
le 9 avril 2025,
à l'âge de 77 ans et 1 mois.



*À la mémoire de
M. René Chouinard
1939-2025*

Est décédé à son domicile à Chicoutimi,
le 27 mai 2025
à l'âge de 85 ans.



*À la mémoire de
Mme Solange Bergeron Rivard
1931-2025*

Est décédée au Centre d'hébergement,
Chicoutimi, le 2 juin 2025,
à l'âge de 94 ans et 2 mois.



*À la mémoire de
Mme Germaine Bolduc
1930-2025*

Est décédée à l'Hôpital de Jonquière,
le 9 juin 2025,
à l'âge de 95 ans et 1 mois.



*À la mémoire de
M. Arthur Bourdeau
1932-2025*

Est décédé à Chicoutimi,
le 21 juillet 2025,
à l'âge de 92 ans et 6 mois.



*À la mémoire de
M. Michel Belley
1951-2025*

Est décédé au CHSLD Jacques-Cartier
de Chicoutimi, le 22 novembre 2025,
à l'âge de 74 ans.